



Les modalités de la prise en compte du handicap

Préambule

Il s'agit d'accueillir et de proposer une formation au permis aux personnes à mobilité réduite.

Nos moyens et outils pédagogiques ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (matériel en fonction du handicap).

Nous pouvons cependant vous orienter et vous aider dans vos démarches afin de trouver un établissement à proximité.

- ✓ Vous trouverez la liste des médecins agréés par la préfecture de la Sarthe
- ✓ Liste des affections médicales

Ces documents sont consultables dans un classeur au sein de l'établissement. Nous pouvons vous en faire une copie à la demande